

18^{FR.} LE RÉPUBLICAIN 5^{CENT.}

PAR AN. LE NUMÉRO:

JOURNAL DE LYON.

ABONNEMENTS.			ON S'ABONNE		RÉDACTION.	ADMINISTRATION.	ANNONCES.
	Lyon.	Rhône.	Dép.		Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au citoyen GRIMAND.	Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé au citoyen BUREL, gérant.	Le Prix des Annonces est de 5 cent. la ligne. Le Prix des Réclames est de 50 cent. la ligne.
Un an.	18	24	30	A LYON, rue Centrale, 3.	Toutes lettres et paquets non affranchis sont expressément refusés.	(Affranchir.)	Les annonces concernant les associations ouvrières, seront insérées gratis.
Six mois.	9	12	15	A PARIS, chez LEBLANC et Comp., rue Notre-Dame-des-Victoires.			
Trois mois.	4 50	6	7 50	BUREAUX, rue Centrale, 3.			

Lyon, 8 Juin.

Que va faire la Montagne? placée en face d'une majorité réactionnaire, qui est décidée à ne pas céder, c'est-à-dire à refuser toute modification dans le droit social, toute amélioration dans le sort du Peuple, toute réforme dans l'armée et dans les lois usuraires et fiscales.

Cette majorité aveugle, produit de l'ignorance des populations et des manœuvres télégraphiques, qui nous conduit par une pente rapide au dernier degré d'abaissement, à une catastrophe sans nom et sans exemple, qui œuvre pour la France, la carrière sanglante des réactions farouches et voudrait nous ramener à la royauté en passant par toutes les transitions, de la honte, de la proscription et de l'échafaud.

Cette majorité, on le sait, ne reculerait devant aucun moyen. Ceux qui appuient de leurs votes les Falloux et les Tocqueville, ne sont point hostiles aux Cosaques et ce n'est pas pour eux qu'ils conseilleraient l'emploi de la fourche et du fusil.

Comment donc les représentants dévoués à la République pourront-ils faire entendre leurs voix et manifester au Peuple, qui les écoute, leurs intentions? qu'ils ne l'oublient pas, les électeurs, les pauvres attendent beaucoup d'eux. Bien des améliorations ont été promises en leur nom. Il faut donc qu'ils prennent immédiatement des mesures pour se mettre en communion directe avec le pays.

L'intolérance royaliste ne leur permettant pas un libre accès à la tribune législative, il est de leur devoir d'en élever une autre, autour de laquelle, viendraient se grouper toutes les fractions démocratiques.

Il faut donc que les députés montagnards, s'ils veulent exercer une influence décisive sur les destinées de la France et sur la discipline du parti démocratique, ouvrent à Paris un club immense, où toutes les questions politiques et sociales seraient portées et discutées librement.

Nous ne serions pas livrés à tous les écarts de l'imagination des écrivains, et nous n'aurions pas le triste spectacle, qui nous afflige en ce moment, d'une discussion irritante entre les organes d'un même parti.

Ce club, composé de tous les députés de la Montagne, des écrivains de la presse démocratique et d'un certain nombre de citoyens influents de Paris et d'associés correspondants dans les départements, acquerrait une grande puissance d'opinion; une feuille spéciale serait créée pour reproduire les discours, toute la presse démocratique servirait d'écho, et, sous peu de temps, les provinces initiées aux véritables intentions des démocrates ne se laisseraient

plus prendre aux calomnies des royalistes.

La gauche de notre première législative défendait les intérêts de la Révolution du haut de la tribune des jacobins. C'est ce club fameux qui a sauvé la France des trahisons, ourdies par les modérés et les blancs.

C'est ce club que nous proposons qui sauverait encore la France, qui sauverait la République. Le devoir de tous les électeurs démocrates est d'en demander la constitution à leurs représentants.

Montagnards, si vous voulez que l'on continue à vous appeler ainsi, montrez-vous dignes de ce nom, ou les sifflets de la France vous le feront quitter.

Nouvelles importantes de Rome.

Des avis reçus hier à Toulon, par voie extraordinaire, annoncent que Rome a été attaquée le 3 de ce mois. Un combat acharné a eu lieu. On signale la brigade Mollière comme ayant fait d'héroïques efforts dans cette lutte sanglante. La journée constituait déjà un grand avantage et promettait des résultats décisifs.

Le général Oudinot, d'après les récits fort succincts parvenus dans notre ville, avait encore le 4 son quartier général à la villa Pamfili, tout près de Rome.

Hier au soir le bruit courait en ville qu'après quatorze heures de combat et de bombardement, Rome avait été prise d'assaut et les barricades emportées à la baïonnette. Cette nouvelle est sans doute prématurée; mais nous ne tarderons pas à apprendre que la ville assiégée a capitulé ou que la prise de possession s'est effectuée de vive force.

Le bateau à vapeur la *Ville-de-Marseille*, attendu aujourd'hui, apportera sans doute des détails circonstanciés sur des événements destinés à produire une si vive impression.

(Sémaphore.)

Correspondance spéciale.

Paris, le 6 juin 1849.

Les bruits d'insurrection qui circulent en province sont dénués de tout fondement; Paris est parfaitement tranquille. Malgré que les journaux aient révélé déjà les principales dispositions du message de Louis Bonaparte, on attend avec impatience qu'il soit présenté à l'Assemblée pour en connaître le contenu.

Personne n'éprouvera de déceptions à cet égard, car on s'attend généralement à quelque chose de vague, d'ambigu. Ce sera toujours la même politique, et on ne la connaît que trop.

— La Montagne, qui se consume à la chambre dans son impuissance numérique, et qui ne peut qu'y faire entendre les accents de la vérité, sans espoir de l'y voir triompher

jamais, ne perd cependant pas son temps. Elle a des réunions tous les deux jours; elle se forme en divers comités pour l'élaboration des nombreuses questions politiques et sociales qu'elle se propose de soumettre à l'Assemblée.

Prochainement, elle doit commencer la publication d'un bulletin hebdomadaire où seront consignés les principaux faits parlementaires propres à éclairer le pays. Ce bulletin sera tiré à grand nombre et envoyé dans toutes les communes.

— Le choléra redouble d'intensité; les cas sont nombreux. La population s'en préoccupe vivement.

Dans le quartier St-Martin, c'est une véritable panique; les corbillards ne cessent de circuler dans les rues. J'ai vu plusieurs tapissières qui sont mises en réquisition pour enlever les cercueils dans les dépôts.

La chaleur excessive qui s'est manifestée tout à coup, doit être pour quelque chose dans les ravages de l'épidémie. D'un autre côté, je suis intimement convaincu que la peur enlève beaucoup de gens.

Le traitement de Raspail sauve toutes les personnes qui l'emploient, et qui l'emploient à temps.

— Hier, on a cru un moment à l'Assemblée nationale que Bugeaud était atteint du choléra. Pendant la séance, il s'est rendu à la buvette, où il a vomit d'une manière effrayante.

AUTRE CORRESPONDANCE.

Paris, 6 juin 1849.

Depuis trois jours nous attendons le message du président de la République. Ce retard, dû absolument au désaccord manifesté parmi les membres du cabinet, ne peut étonner personne; car, conserver, dans la direction des affaires du pays, des hommes de l'étoffe des citoyens Falloux et Rulhières, n'est-ce pas aller au-devant des immenses embarras qu'on ne saurait nier. En effet, en présence du dernier vote de la Constituante, invitant le gouvernement à ne pas s'écarter, dans l'expédition envoyée en Italie, du but que cette Assemblée s'était proposé, en accordant les 1,200,000 fr. réclamés, on ne pouvait impunément combiner l'anéantissement de la République romaine. Cependant les Falloux et les Rulhières n'ont pas craint d'insister pour que Rome fût bombardée impitoyablement et le pape réinstallé dans tous ses privilèges et dans toutes ses prérogatives, comme aux plus beaux temps de l'autorité pontificale. Les autres ministres, refusant de se lancer dans cette politique incendiaire, un grand conflit s'est élevé au sein du cabinet. Ajouter à ces complications l'opinion de Louis Bonaparte, identiquement conforme à celle du révérend père Falloux, et vous aurez une idée de l'harmonie qui unit ceux qui président aux destinées de la France.

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU 9 JUIN.

ÉPISODES DES JOURNÉES DE JUIN 1848.

III.

LE PALAIS-NATIONAL.

(Suite.)

Nous avons déjà parcouru plusieurs couloirs, lorsque nous rencontrâmes, dans un nouveau corridor étroit, un groupe de quelques mobiles auprès d'une porte à notre droite.

— Où menez-vous celui-là?

— A l'ambulance, répondirent nos guides.

— Celui-là à l'ambulance?

— Oui, repliquai-je et par l'ordre du commissaire.

— Allons donc! pas possible! Voyez sa mine! Bon pour le caveau! On te fera ton compte, va!

A cette barbare ironie, je sentis bouillonner tout le sang qui me restait; j'étais muet et frémissant de fureur. Sans perdre de temps ils s'emparèrent de moi et m'enlevèrent à mes guides, qui ne me défendirent pas du tout. La trahison était manifeste; je tournai sur eux un regard plein de mépris, comme sur des lâches qu'ils étaient. Je me mis à lutter, tout garotté, de mes faibles forces, et je me rejetai vivement en arrière, contre le mur opposé à la porte qu'ils venaient d'ouvrir devant moi.

— Ah! mon bon... tu fais de la résistance, toi, s'écrièrent les sbires; tiens, file donc.

A ces mots, il me précipitèrent dans l'ouverture de la porte, et, entraîné par cet élan, je dégringolai une douzaine de marches rapides, chose incompréhensible sans m'abattre, sans trébucher! Cette chance ne le cède en rien à celle qui avait em-

pêché d'être mortelle une balle lancée en pleine figure. Si j'étais tombé, les mains liées derrière le dos comme elles l'étaient, il est évident que je m'aurais le crâne. Alors qu'aurais-je gagné à mon premier bonheur, sinon une heure de plus de souffrances?

Je retombai donc debout sur le carré; une sentinelle l'occupait, deux portes existaient, à droite et à gauche. On m'ouvrit la porte à droite; on me poussa en avant, toujours avec la même brutalité; et la porte refermée, je me trouvai dans les ténèbres.

Des hommes s'empressèrent autour de moi, m'adressant des paroles amicales. Leurs mains délièrent les miennes, j'étais au milieu de compagnons d'infortunes c'était une première consolation: les maux partagés s'endurent plus facilement; j'avais les mains libres, c'était une seconde consolation: la liberté des mouvements est si douce, si précieuse, la plus précieuse à coup sûr, après la liberté entière!

J'admire ici les voies de la Providence: si j'avais eu, le moment avant, les mains libres, c'était fait de moi... Commandé par l'indignation, la colère, le désespoir, je n'aurais jamais pu maîtriser mes mouvements; loin de là, j'avais vainement tenté de dégager mes poignets pour résister, pour lutter, pour saisir à la gorge quelqu'un de ces misérables, à moitié ivres de sang et de vin, et qui assouvissaient sur des blessés, deux jours après la bataille, leur soif de vampires... La mesure était comble!

Tant d'atrocité avait triomphé de ma longanimité et déchainé la fougue de mon caractère. J'étais soulevé par le raffinement de cruauté que l'on mettait à nous faire attendre une mort promise et qu'on saurait bien nous donner; mort que nous savions certaine, et nous pouvions, nous devions la croire telle. Insensé! le condamné à mort, qui aurait compté sur un contre-ordre, pour être sauvé, comme nous fumes sauvés, cette nuit-là, jusqu'au matin, du moins. Car, pour ce qui advint après, je ne pourrais en avancer autant, et je craignais bien de n'avoir que trop à me féliciter de ce que le hasard sépara ma destinée de leur

destinée, mon chemin de leur chemin...

Aussi, la tempête soulevée en moi m'agitait elle violemment. Si j'avais eu ma voix et mes forces, je me serais fait sabrer. C'est faiblesse, j'en conviens: je méprisais la mort, je la bravais, je l'invoquais; elle ne répondit pas à mon appel. On n'est pas toujours le maître de son sort, et notre existence ne dépend pas uniquement de nous.

Je ne tardai pas à revenir à des sentiments plus calmes, et je pus dès-lors, de sang-froid, étudier la situation pour en tirer le meilleur parti possible. Nous étions une trentaine dans ce caveau; la moitié environ étaient blessés plus ou moins grièvement; les autres n'avaient rien.

A cette heure suprême et sur le point de recevoir une mort promise et attendue avec angoisse, les caractères se révèlent dans leur nudité; le masque est tombé; l'homme est resté seul dans sa simplicité, dans sa nature; et, je dois le dire, le héros ne s'est pas toujours évanoui.

IV.

Je remarquai tout d'abord que ceux qui n'étaient pas blessés conservaient un espoir que les blessés avaient perdu. Cela se concevait: nous savions, nous, dont la vie était entamée, comment on commence à mourir; nous pouvions trouver tout simple qu'on achèverait de le faire; et, à vrai dire, à tout instant nous nous étions dit que ce ne fût pas encore fini.

Il nous arrivait par la porte grossière et mal jointe quelques rayons d'une vague lumière, qui nous permettait, après un court séjour, de nous voir et de nous diriger. C'était le jour qu'il fallait pour un tel spectacle; un artiste, un romancier, n'eussent pas rencontré une plus habile combinaison.

Plusieurs étaient assis çà et là; d'autres, debout, immobiles; d'autres, retirés dans les angles et penchés sur le mur se tenaient également immobiles, et ressemblaient à ces statuts, à moitié brisés, descendues de leurs piédestaux et qu'on relègue, contre un mur, dans la partie obscure et infréquentée du jardin.

L'entêtement de l'Élu du 10 décembre est de notoriété publique, et on assure qu'il n'a voulu, à aucune condition, céder aux observations des ministres qui ne sont point encore absorbés par l'éteignoir jésuitique. Aussi, les bruits de modifications ministérielles ont été sérieux, et aujourd'hui encore, personne n'est fixé sur le résultat des délibérations de l'Élysée-national. Quel que soit l'esprit parfaitement réactionnaire qui anime les citoyens Dufaure, Torqueville, etc., se décideront-ils froidement à prêter la main à un système de fatal aveuglement qu'on voudrait inaugurer, sous le bénéfice de la majorité, qui déjà étale effrontément sa force numérique dans chaque vote de la Législative. Pour nous, nous n'en doutons nullement. Du reste, pendant ces délais, les faits s'accompliront sans doute à Rome, et la victoire du général Oudinot permettra de venir annoncer à l'Assemblée que l'ordre règne dans les états romains. C'est là le but de tous ces attardements, de ces temporisations qui étaient si habilement exploitées sous la monarchie, et qu'on se garde bien de dédaigner aujourd'hui.

On dirait que la devise : *Tout oublier, ne rien apprendre*, est la seule à laquelle se rattachent les honnêtes et les modérés qui, ne voulant pas tourner leurs yeux vers l'avenir, cherchent, dans les ruines du passé, les moyens de régénérer la société qu'ils n'ont cessé de compromettre.

Un représentant du Rhône.

Esprit de l'armée des Alpes.

Les réponses à la lettre du capitaine de hussards, en cantonnement à Bourgoin, ne se sont pas fait attendre, elles sont arrivées en foule. En voici une entre toutes.]

Lyon, le 6 juin 1849.

Citoyen rédacteur,

Hier, en jetant par hasard les yeux sur le *Salut Public*, j'y ai aperçu une lettre datée de Bourgoin et adressée au cit. Rattier.

Je dois vous dire que j'ai été fort étonné des termes outréculants avec lesquels le cavalier signataire de l'apostrophe, reproche à notre représentant sa prétendue outreculance. Les points d'exclamation n'y manquent pas. Notre capitaine a d'abord l'indignation dans le cœur de l'outreculante prétention du cit. Rattier; puis un peu plus loin, dit-il, ce serait mourir de honte si nous étions réduits à nous personifier dans une individualité pareille!

Pour moi, je trouve de telles paroles très inconvenantes de la part d'un capitaine qui, autant que tout autre, devrait respecter ceux de nos candidats à la législative qui ont eu la majorité, qu'il les soient d'ailleurs leurs opinions. Puis, je trouve encore plus inconvenant, et le mot ne peut pas mon indignation, de vouloir traiter Lagrange d'assassin.

Quelle habileté vraiment que de citer à côté des noms de Ledru Rollin et de Lagrange, ceux de Bugeaud et Changarnier! si ce sont à les héros de notre capitale, je ne m'étonne plus qu'il trouve que l'élection des autres ne soit que le produit d'une démagogie passionnée.

Le plus beau passage de la lettre est celui où il fait l'éloge de ces poitrines illustrées de l'étoile de la légion d'honneur. Oui nous devons nous découvrir devant ces soldats, comme il les appelle, du drapeau et du drapeau; mais ils ne seraient pas aussi louables s'ils avaient flâté pour l'obtenir.

Un soldat de l'armée des Alpes, électeur de la Seine.

Montélimart, 5 juin 1849.

Au citoyen directeur-gérant du *Républicain*.

Citoyen,

Partis, il y a quelques jours, de Lyon, nous voici à Montélimart. C'est du fond de notre solitude, que nous adressons nos adieux et nos regrets aux braves citoyens lyonnais.

Nous sommes tous contents de notre voyage. Notre colonel seul en a eu mal au cœur. La marseillaise, que nous chantions, malgré ses défenses et ses signes de mains télégraphiques, lui a prouvé une fois de plus que son batillon était tout rouge. Jeté dans des transports d'une fureur aveugle, sa modération habituelle n'a pu se contenir. Dans son ressentiment, il a été jusqu'à refuser le convoi à un malheureux escopé, en lui disant : *Vous pouvez bien marcher tout à l'heure, pour chanter vos mauvaises chansons* (textuel). Il est à remarquer que ce fustier est entièrement privé de la voix! Mais il fallait une victime; et dans ces occasions, le premier homme qui se présente, coupable ou non, est celui qui assouvira la rage de ces honnêtes et justes modérés.

A Valence, nous avons trouvé le 2^e bataillon de chasseurs à pied. Là, nous avons appris que quelques-uns d'entre eux, victimes de leur foi républicaine, étaient allés grossir le bataillon des isolés; et, après nous être raconté nos persécutions et nos malheurs, nous nous sommes, en signe d'union et d'espérance, serrés la main, comme nous le faisons à Lyon, quand nous nous rencontrons dans les escaliers du *Républicain*.

Cet ordre matériel n'empêchait pas un certain bruit et une certaine confusion. Des sanglots se faisaient entendre, c'était les faibles; parfois aussi des menaces, c'était les exaspérés; des soupirs, c'était les résignés; des cris, des hurlements, c'était les souffrants, les fous blessés.

Rien de plus varié, de plus multiple que ces manifestations de la pensée, de la douleur, de la crainte, de la colère. Il en fut un qui se mit à réciter ses prières avec une grande ferveur.

F. PARDIGON.

La suite prochainement.

(Publié par *La vraie République*.)

CURIOSITÉS D'HISTOIRE NATURELLE.

Singulière coïncidence d'une migration de Corneilles et d'Hirondelles.

Les combles de l'admirable chapelle, dont j'ai le portail devant les yeux, servent de refuge habituel à des centaines de corneilles, qui, de père en fils, semblent s'être familiarisées avec les détonations du canon. Les feux de file de l'école d'artillerie et de tir, les sonneries des compagnies de chasseurs, et les rouades des tambours. On les voit se rabattre sur les deux tours de la poterne du rempart qui entoure le donjon, et sur les caissons du fort. Ce que certains couples affectionnent surtout, c'est de percher, mâle et femelle, chacun sur une des pointes du croissant qui termine, en l'honneur de défunte Diane de Poitiers, le clocheton de la tour angulaire de la sacristie; on dirait, tant elles y ressemblent immobiles à se contempler mutuellement, qu'elles forment le complément symétrique de cette allégorique ornementation. Quand à la tourbe des autres, elle se range en bataille, sur un seul rang, le long de la faîtière de la toiture de la chapelle, s'alignant, pour ainsi dire, à droite, *fluo*

Nous voici à Montélimart, logés chez l'habitant; nous avons pu connaître, en peu de jours, l'esprit qui anime la ville. Les républicains rouges dominent. Nous nous réjouissons d'avoir à vivre avec des frères. Mais ici quelque chose nous manque; c'est votre journal; c'est le regret que nous avons laissé à Lyon. Veuillez donc, citoyen directeur, rendre à notre esprit la nourriture qu'il réclame. Étendez jusqu'à nous l'œuvre de propagande que vous avez si noblement entreprise, et qui a été si bien secondée par la générosité toute particulière du Peuple lyonnais. Le 30^e de ligne n'oubliera jamais le patriotisme, le zèle, le dévouement qu'a déployé la population de Lyon, pour faire pénétrer la lumière dans l'armée. A ces démocrates pur sang, notre amour et notre reconnaissance!

Salut et fraternité.

Plusieurs grenadiers du 50^e.

Vérité!

La République est en danger!

Ces mots terminaient notre manifeste le jour où nous avons pris rang dans la presse démocratique et sociale.

Et pourtant ils ne traduisaient alors qu'une craintive appréhension, qu'une vérité hypothétique toute relative à la situation d'alors, laquelle, il est vrai, dépouillée de tout son fard et l'absolu dégagé, indiquait fatalement comme conséquence directe ce cri d'alarme et le justifiait.

Aujourd'hui c'est la réalité; nos prévisions les plus sinistres ont été dépassées, la République est sapée par sa base, ses institutions hautement méconnues ou reniées, ses destinées remises aux mains de ceux qui se sont perpétuellement déclarés ses ennemis.

Enfin, — tranchons le mot, — une lutte terrible s'engage.

Quelle que soit la gravité de la situation, et précisément même à cause de cette gravité, il n'est plus permis de dissimuler.

Osons donc toucher la plaie; regardons-la sans pâlir, sondons-la d'un doigt ferme et mesurons sa profondeur.

Ce n'est pas sans avoir longtemps et consciencieusement réfléchi que nous nous décidons à tirer au grand jour de la publicité notre appréciation de l'état actuel, et les tristes prophéties que nous dirons une impitoyable logique.

En admettant qu'il y ait pour nous quelque danger à déchirer le voile, — car en aucun temps la vérité ne fut bonne à dire, — il y aurait plus que du danger pour notre parti, pour le parti de l'ordre organisé et de la vraie République, à taire une vérité que corroborent bientôt des faits éclatants.

Les partis sont en présence; jetons sur eux un coup-d'œil sérieux et tachons de les définir.

A tout seigneur, tout honneur! commençons donc par la droite.

Au *Mont-Blanc*, sur ces crêtes escarpées et neigeuses, siège la réaction sous toutes ses formes: aristocratie nobiliaire, aristocratie financière, aristocratie prêtreienne.

Au *Mont-Rouge*, sur ces blocs impérissables de granit taillés à pic, sont fièrement campés les républicains; c'est-à-dire les démocrates, c'est-à-dire les socialistes.

Voilà donc, en résumé, la topographie de la chambre:

A droite: — Aristocratie, privilège, égoïsme, compression (lisez: MONARCHIE).

A gauche: — Démocratie, égalité, abnégation, émancipation (lisez: RÉPUBLIQUE).

A droite: — Le culte de la matière;

A gauche: — Le dogme, le principe, l'idée!

Le conflit est donc imminent, prévu, désiré peut-être!... par qui? Nous ne voulons pas le dire; mais un mot imprudent, échappé à la turbulence de nos adversaires peut nous instruire.

« Non, nous ne vous céderons pas! »

Forts de leur majorité numérique, les imprudents ont jeté le masque.

Quand la France, souffrant encore de mille blessures, demande à grands cris le baume consolateur; quand l'honneur national, trahissement compromis, sollicite une élatante réhabilitation; quand le prolétaire, héros et martyrs de toutes les révolutions, demande pour tout salaire l'ac-

et repos, pendant que le canon gronde, que les vitres frémissent, et que les nuages de poudre s'épaississent sur notre horizon caré.

Les hirondelles, plus hardies encore, viennent construire leurs nids d'argile jusque sous la voûte de la poterne de notre rempart, au-dessus de la tête de la sentinelle et comme à la pointe de sa baïonnette. Elles rentrent au gîte et en sortent sans plus de façon; elles donnent en volant la becquée à leurs couvées, qui piaulent, comme si on ne les entendait pas, ou comme si on les priait de répondre au qui vive?

Or, c'est un fait qui n'a échappé à aucun habitant du fort; ces deux races de volatiles disparurent tout-à-coup de leurs gîtes respectifs dès le 25 juin, et les corneilles n'y revinrent que sur la fin de juillet.

Avaient-elles flairé les cadavres des victimes oubliées dans les caveaux des Tuileries, et après les fusillades du Luxembourg, ou celles qui avaient été mourir dans les carrières des environs de Paris? et la soif du sang les avait-elle fait émigrer, elles aussi, à Paris? Cela paraît probable. Car on ne saurait admettre que l'effroi les eût prises aux détonations lointaines de la capitale, elles dont l'oreille est aussi bien façonnée que celle du plus vieux artilleur aux détonations journalières de notre polygone.

Quant aux pauvres hirondelles, le fait paraît moins explicable, à moins qu'ayant l'instinct prophétique de cette grande perturbation, qui portait des frères à s'entre-tuer, elles n'aient prévu qu'on se montrerait tout aussi impitoyable envers elles; et il est de fait que, pour la première fois, on a vu, à cette époque, des soldats, si humains d'habitude envers ces porte-bonheur des maisons qu'elles affectionnent, on les a vu, dis-je, s'acharner à déloger ces nids vivants de la voûte à coups de pierres.

Les hirondelles ne s'étaient, jusque-là, montrées si confiantes envers leurs hôtes, que, parce que, de mémoire d'hirondelles, elles n'avaient jamais rien éprouvé de tel.

F. V. RASPAIL.

complissement des promesses qu'on lui fit au jour du triomphe; la phalange révolutionnaire annonce hautement son parti pris de lutte et d'hostilité.

Le droit, l'équité, le bon sens s'ils sont représentés par la gauche, — et ils le sont — seront battus, parce que a priori l'on a décidé que force resterait au nombre.

Qu'arrivera-t-il donc?

Le voici: Constamment vaincue, la Montagne s'épuisera d'abord en luttes stériles et impuissantes jusqu'au jour où, lasse enfin de dépenser en inutiles efforts, sa virilité et son énergie, elle sera placée dans la terrible alternative: ou de faire appel au Peuple, ou de se retirer en créant vis-à-vis de la chambre introuvable, un pouvoir parallèle, noyau sacré dans lequel se réfugieront les gardiens fidèles de la Constitution, les énergiques défenseurs de la République.

Et nous verrons alors à laquelle des deux fractions rivales se ralliera la France! V...

Le président est réduit à sa plus simple expression par un des ses plus énergiques organes, le journal la *Liberté*:

S'il faut en croire les bruits qui circulent aujourd'hui à l'Assemblée, le nouveau ministère serait déjà en désaccord et menacé d'une prochaine dislocation.

Si nous avions encore foi dans les convictions et l'énergie de l'Élu du 10 décembre, nous lui crierions: Courage, Napoléon! Mais ce nom n'est plus entendu et ne réveille plus d'écho.

Le fédéralisme, c'est la féodalité.

Un fait des plus graves a signalé la fin de la séance de l'Assemblée législative du 5 juin. Des députés royalistes ont osé avouer qu'ils désiraient la séparation des départements de Paris, c'est-à-dire le démembrement de la France. Nous savions depuis longtemps que le parti de l'étranger nourrissait ces espérances coupables, et que ses journaux en poursuivaient la réalisation sous le nom de *décentralisation administrative*; mais nous n'eussions jamais pensé qu'il eût l'audace de venir le proclamer à la face de la France, dans l'enceinte du Palais-Législatif!

Or, il faut savoir où vont ces tendances fédéralistes; tout simplement au régime féodal. La féodalité, c'est le morcellement du territoire, la division des populations en petits groupes, et leur asservissement par les seigneurs qui les oppriment en détail; le fédéralisme n'aurait pas d'autres résultats. L'unité, au contraire, c'est la protection de tous les citoyens, au même titre, c'est la force de l'État. Avec l'unité, sans doute, si le pouvoir est mauvais, toute la nation en souffre, mais elle a bien plus de force pour le rappeler à son principe, ou pour le briser, s'il résiste au vœu général. Dans le fédéralisme, les citoyens, divisés comme le territoire, sont impuissants à secouer le joug.

C'est dans nos campagnes que les nouveaux seigneurs féodaux propagent surtout leurs détestables doctrines fédéralistes. Quelles tentatives n'ont-ils pas faites à la Constituante, lors de la discussion du vote à la commune? Ils ont indignement trompé le paysan en flattant ses préjugés contre les grandes villes. Mais le paysan comprendra le piège; il verra que ce sont les grandes villes et particulièrement Paris, qui, par leurs saintes insurrections ont détruit la féodalité qui opprimait les campagnards, bien plus encore que les villes; il comprendra que l'aristocratie, chassé par une porte, veut rentrer par l'autre. Le paysan se rappelle encore les dîmes et les corvées; il sait qu'il en doit la suppression à la Révolution de 89; il sait aussi que la République, en 93, l'a rendu tout à fait indépendant, en détruisant les derniers vestiges de la puissance seigneuriale. Le Paysan était alors républicain et révolutionnaire; s'il cédait aux perfides conseils de ses anciens oppresseurs, il retomberait infailliblement sous leur domination tyrannique. Qu'il ne se sépare donc pas sa cause de celle des travailleurs des villes; leurs intérêts sont les mêmes, ils ont à défendre les mêmes droits et à combattre les mêmes ennemis.

Quant à nous, nous le déclarons hautement aux fédéralistes, cette queue de l'ancienne Gironde, si jamais ils faisaient la moindre tentative, nous appellerions le Peuple aux armes; et si l'héroïque Paris succombait dans la lutte, nous marcherions avec toute la population du Rhône et des départements circonvoisins, pour rétablir dans la capitale l'unité et l'indivisibilité de la République. Que les traitres qui veulent morceler la France, pour faire planche aux Cosaques, se le tiennent pour dit: nous ne manquerons pas à notre parole.

On écrit de Bâle que les déserteurs hongrois de l'armée de Radetzki, arrivés dans le canton de Bâle avec l'intention de passer en France, ont été ramenés à la frontière du Piémont par les autorités helvétiques. Celles-ci ont donné pour prétexte que le gouvernement français avait défendu sa frontière aux réfugiés. Ce motif a été publiquement avoué.

Serait-il vrai que le gouvernement de la République ait osé donner de pareils ordres? La terre de France n'est-elle pas été de tout temps le champ d'asile des malheureux forcés de fuir leur patrie, et doit-elle être fermée à de braves soldats dont le crime est d'avoir obéi, à leurs risques et périls, aux injonctions de leur gouvernement national? Car on sait que la diète hongroise a ordonné aux Hongrois enrégimentés à l'étranger d'abandonner, même en se frayant un chemin par les armes, les drapeaux autrichiens.

Que le *Moniteur* daigne nous répondre: la chose en vaut la peine.

Nous avons promis à nos lecteurs la lettre dont le citoyen Larue, de Miribel, nous a honoré en réponse à notre article du 25 mai; nous publions aujourd'hui cette lettre avec les renseignements qui nous ont été communiqués.

Miribel, le 26 mai 1849.

Monsieur le rédacteur,
Je lis dans votre journal du 25 mai 1849, numéro 77, à Miribel (Ain).

(Voir le journal numéro 77.)
Monsieur, ma réponse se bornera à rétablir les faits dénaturés par votre correspondant.

Il est faux que je me sois opposé aux précautions nécessaires pour mettre en sûreté l'urne électorale; huit hommes de la garde nationale, pris dans toutes les classes et requis par moi, ne l'ont pas perdue de vue, un seul instant. Je me suis opposé à ce que l'on fermât la porte de la salle où l'urne devait être déposée pendant la nuit, que j'ai envoyé mon fils et l'adjoint pour y procéder; votre correspondant a tort d'affirmer que je ne me sois conformé à la loi que d'après l'injonction d'un citoyen. Le citoyen dont il veut parler n'avait aucune injonction à me faire, car il n'est pas électeur, attendu qu'il n'est pas français; c'est un petit savoyard qui se mêle de tout ce qui ne le regarde pas; il a eu l'audace de m'accuser d'avoir mis dans l'urne plusieurs bulletins aux derniers élections. Voici le fait: Trois postillons se présentent pour voter en même temps que l'armée; ces trois électeurs ne pouvant attendre, à raison de leur service, remettent leurs cartes et leurs bulletins aux chefs du bureau. Ces bulletins furent déposés dans l'urne aussitôt que l'armée eut voté. Tous les chefs du bureau sont prêts à attester la vérité de ce que j'avance.

Tout français se voyant ainsi insulté par un étranger qui a la prétention de régenter la commune, n'est pas maître de son indignation; il est facile à comprendre qu'en pareil cas, la main va plus vite que la volonté.

Dieu merci, il n'y a eu ni bras, ni jambes cassées, ni même une égratignure, preuve de la violence du coup, que j'oserais presque comparer à un soufflet capable de renverser ce courageux citoyen.

Quant à la proposition d'un duel, j'ai dû la considérer comme une fanfaronnade de jeune homme, ou l'effet d'une tête malade: le pauvre enfant! il sait bien que je suis loin de lui faire du mal, sans doute, c'est à un moment de fièvre occasionné par les clubs qui l'a porté à une patente provocation.

Je vous prie, M. le Rédacteur, et au besoin, je vous requiers d'insérer ma réponse en entier dans votre prochain numéro.

Agreez l'expression de ma considération distinguée.

LARUE, maire.

Nous ferons d'abord observer au cit. Larue qu'il ne dément aucun des faits avancés. Ce n'est bien que sur l'invitation d'un de ses administrés, s'appuyant sur le texte de la loi, que le cit. Larue s'y est conformé; ce n'est donc pas sa faute si les choses se sont passées légalement.

Le cit. Larue conteste à un de ses administrés le droit de faire respecter la loi. Nous pensons, nous, que c'est non seulement un droit, mais encore un devoir. Quant à la qualification de *petit Savoyard*, qu'il voudrait bien rendre injurieuse, ce n'est qu'une facétie gratuite et tout innocente, parce que le citoyen en cause est né à Miribel (Ain, France). Qui sait si M. le maire n'a pas signé lui-même son acte de naissance? Et puis, ce n'est pas un crime d'être Savoyard, aujourd'hui surtout où tant de nos compatriotes sont plus Cosaques que Français.

C'est bien pour vos postillons que vous avez voté au 10 décembre; et nous disons *vous*, parce que ce n'est pas aux membres du bureau, mais à l'un d'eux que les bulletins ont été remis; et cet un c'est *vous*, qui les avez publiquement tirés de votre poche pour les déposer dans l'urne en l'absence de vos postillons; délit prévu par la loi électorale.

Vous mettez sur le compte de notre indignation le coup de poing bien et dûment lancé à la tête de votre administré. Mais, M. le maire, un magistrat doit savoir se contenir assez pour ne pas s'indigner à ce point en entendant la vérité. Vous comparez à un soufflet le coup de poing qui a renversé un homme à terre; quel soufflet: un éléphant n'en ferait pas autant.

Quant à la fanfaronnade et à la fièvre de club que vous voyez dans le duel que vous avez refusé, nous l'appelons, nous, susceptibilité honorable et courageuse, et nous n'en dirons pas autant de votre refus. (Communiqué.)

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU RÉPUBLICAIN.

Paris, le 6 juin 1849.

Le 15e bureau a ajourné les élections de l'Algérie. On avait complété, par évaluation, les voix de Constantine. Le cit. Cavaignac, président du bureau, a été de cet avis. Henry d'Orléans avait presque assez de voix, mais le bureau l'a repoussé pour cause d'inconstitutionnalité.

Il a été sérieusement question de l'amnistie dans les bureaux; il y a encore résistance à cette mesure réclamée par une saine politique. Le cit. Morellet, représentant de Lyon, a soutenu cette mesure d'humanité. Le cit. Richons, de la Haute-Loire, a parlé dans le même sens et a été nommé rapporteur. Proudhon a été arrêté, dit-on, hier soir à son arrivée à Paris, venant par le chemin du nord. On annonce une révision du règlement et des mesures pour gêner le droit de la minorité.

— On a eu l'insolente prétention d'exiger que le discours soit lu par le chef du ministère, sans qu'au préalable il en eût pris connaissance.

Mais nous devons avouer que, si habitués que nous soyons aux faiblesses de l'illustre Barrot, nous ne pouvons admettre qu'il se prosterne à ce point devant l'idole.... de la droite.

En attendant les événements marchent en Europe, et pendant que les Hongrois continuent à battre leurs ennemis, de leur côté les Italiens, qu'on disait si dégénérés, se conduisent en hommes des temps antiques. La République romaine est encore debout et pleine de force, malgré les hostilités de l'Autriche, les menaces de Naples, le débarquement des Espagnols et la conduite agressive du gouvernement français.

Ainsi, la ville éternelle que les royalistes disaient en proie, par surprise, à une poignée de bandits, lutte victorieusement contre quatre nations rétrogrades, parce qu'elle a pour elle la force du patriotisme et l'énergie du désespoir.

— Le bruit a couru hier que les Français avaient tenté une nouvelle attaque et qu'ils avaient une troisième fois été repoussés par les Romains; mais rien d'officiel n'a transpiré à cet égard. Seulement la seule nouvelle, que nous aurions bombardé Rome à rempli d'agitation le monde politique, et

si le fait était vrai, nous voyons que rien ne pourrait garantir la tranquillité de Paris.

On sait cela à l'Élysée, et un confident de Louis Bonaparte, connu par ses folles excentricités, disait avant-hier un des anciens amis. Nous savons qu'on veut une bataille, eh bien! nous la voulons aussi il faut décidément en finir avec les montagnards et les socialistes.

Pauvre imbécile, qui ne sait pas qu'après les expériences faites, si un nouveau conflit venait en effet à se produire, c'est tout ce qui n'est pas royaliste qui descendrait à la fois dans la rue.

En attendant, on dirait qu'il y a parti pris de pousser le parti démocrate à l'exaspération. Pendant que la droite de l'Assemblée nationale refuse systématiquement toute enquête qui pourrait montrer l'immoralité de certains ministres, le gouvernement tout entier souffre d'une part que MM. Teste et Ostrebon, deux voleurs, fassent leur prison au milieu de toutes les commodités de la vie, tandis qu'il refuse aux transportés sans jugement la nourriture et les vêtements les plus indispensables.

On n'a pas lu sans horreur dans un journal du matin que des hommes politiques qu'aucune décision régulière ne frappe, en étaient réduits à se vêtir avec la toile de leur matelas et à s'attacher des planches aux pieds faute d'avoir même des sabots.

Assemblée législative.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU RÉPUBLICAIN.

Suite et fin de la séance, du 5 juin.

Cette fin de séance est entièrement consacrée au cit. Léon Faucher pour des explications sur les motifs qui ont donné lieu à sa mémorable dépêche.

L'orateur signale l'existence de sociétés secrètes sur lesquelles l'opposition s'appuyait, et la nécessité de détruire leur effet par des manœuvres ministérielles.

On lui reproche d'avoir éludé la loi sur la Société des *Amis de l'ordre*. Il répond que cette société ayant obéi aux premières injonctions de la police, il n'y avait pas lieu d'en poursuivre les membres.

Le cit. Crémieux compare la différence des mesures qui ont été prises pour dissoudre les deux grandes sociétés: la *Solidarité républicaine* et les *Amis de l'ordre*.

Pour cette dernière, les ménagements les plus grands ont été employés; on l'a poliment avertie de se dissoudre (ce qui veut dire de se retirer plus dans l'ombre), mais aucune poursuite n'a eu lieu. Tandis qu'une nuée, une pléiade de poursuites, de perquisitions, d'arrestations sont tombées sur la *Solidarité républicaine*.

L'orateur s'attache aux pas du cit. Léon Faucher, le combat, le harcèle et lui prouve, devant toute la France, ce que l'Assemblée républicaine pense de lui: « qu'il n'est que l'organe du mensonge et de la corruption. »

Pendant tous ces débats, les récriminations s'élèvent de toutes parts. Léon Faucher insulte la Montagne, le président refuse formellement de le rappeler à l'ordre; la sonnette ne tinte plus que contre la gauche; la droite se couvre de l'éclat de son protecteur. Les esprits sont animés, et la séance finit sans avoir fait avancer d'un pas la fin de la vérification des pouvoirs.

La séance est levée à 7 heures.

Séance du 6 juin. — Présidence du cit. DURIV.

A deux heures le président Dupin est au fauteuil. Il est donné lecture du procès verbal.

Un scrutin de division est ouvert pour la nomination des représentants destinés à faire partie de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement. Le résultat du scrutin est douteux. On se retire dans les bureaux pour en faire la vérification.

Le cit. Napoléon Bonaparte déclare opter pour la Sarthe.

Le cit. Considérant revient sur une interpellation de sa part à la séance d'hier.

Le cit. Crémieux a la parole. (Continuation des interpellations d'hier.)

On le suffrage universel n'est qu'un mot, on il doit être l'expression libre de la volonté de tous. Il faut liberté pleine et entière.

... Il y a aussi d'autres influences. L'Assemblée ne doit jamais admettre celle du gouvernement, moins maintenant que jamais.

Il doit voir ce qu'il fait, mais il ne doit pas diriger la volonté du Peuple; il y a ici des faits prouvés, des faits allégués ne peuvent être justifiés que par une enquête.

Le préfet de lui-même décide ce qui doit être considéré comme réunion électorale et ferme toutes celles qui n'ont pas les conditions indiquées par lui. Des circulaires et des bulletins ont été aussi adressés de la part du préfet aux juges de paix.

La préfecture est donc intervenue d'une manière illégale dans les élections. Une conduite aussi honteuse devrait recevoir un châtiement, mais il est encore préfet, et un préfet blâmé pour avoir favorisé la politique des ministres est plus solide que jamais.

Les lettres citées par le cit. Faucher sont empreintes d'un très bon esprit; il proteste de son attachement à la République, provoquant de la part de ses agents la même affectation. (Murmures au centre.)

Vous avez ici plus d'anciens commissaires qu'il n'y en avait dans l'ancienne assemblée. Vous dites que nous avons des hommes intentions (Non, non, à droite.) Est-ce que le préfet a suivi les ordres que M. Faucher dit avoir donnés? Quand nous étions gouvernement provisoire, de qui avions-nous peur? de personne. Et ceux qui élèvent si haut la voix ne contestaient pas alors nos droits. (Oh! oh!)

Nous ne dirons pas que nous attendons le jugement de la postérité; nous avons fait pour le mieux; nous avons beaucoup de pouvoir, et nous n'en avons pas abusé. (Très bien.) L'ancienne Assemblée a annulé deux élections contestées; les autres élections n'ont pas été attaquées, vous ne le pouvez plus aujourd'hui. (De la Montagne: Les corbeaux attaquent les corps morts.) Depuis que M. Faucher a quitté le pouvoir, il n'y a pas eu d'agitation. Est-ce que les fonds secrets auraient été employés à créer des agitations?

Le cit. Denjoy: Il a empêché l'agitation; il est si rare qu'un ministre tombe conserve ses amis que j'en félicite M. Faucher.

Le cit. Crémieux: Ce n'est pas l'homme que j'attaque, c'est l'ancien ministre.

Il faut encourager l'agitation républicaine, c'est la vie du régime républicain. La dépêche télégraphique a dit que l'Assemblée attendait le vote pour se jeter dans la rue. Non, ce n'est pas vrai; c'est une calomnie. (Bravos à gauche.) Vos dépêches désignaient les représentants comme ayant voté, les uns pour l'ordre, les autres contre. 510 boules sont venues de larer que cette circulaire était un attentat. Et rien n'a pu préserver M. Faucher d'un blâme énergique.

Nous frapperons toujours ceux qui auront été nommés dans de pareilles circonstances, quand bien même les élus n'auraient pas participé à la fraude.

Un des candidats a contresigné la dépêche, vous ne pouvez donc maintenir cette élection.

Je conclus à ce que, par respect pour le suffrage universel, vous annuliez les élections. (Murmures d'assentiment.)

Le cit. Faucher a la parole.

J'étais loin de m'attendre à ce que le cit. Crémieux m'apposerait le bâton de l'Assemblée nationale, lui qui a tombé devant cette réprobation de l'Assemblée.

Je ne veux pas me défendre, j'ai la conscience de n'avoir pas besoin de justification.

On m'a reproché d'avoir agi contrairement à mes instructions.

On dit que le gouvernement provisoire n'a pas pesé sur les élections, on s'arme de ce qu'aurait fait l'Assemblée nationale. C'est le jugement de l'histoire qui les réprovera. 100,000 fr. ont été dépensés par un sieur Longepied pour fausser les élections scandaleusement. (C'est vrai! à droite.) Des instructions ont été données aux commissaires par le gouvernement provisoire.

Le cit. Faucher s'attaque sans ménagement les commissaires.

Un membre de la gauche se lève: (Les commissaires ont sauvé la France.)

Le cit. Faucher cite une lettre du citoyen Jules Favre au nom du citoyen Ledru-Rollin, demandant le nom des candidats (Rires extrêmes à droite.) dans le département de l'Yonne, nous n'avons jamais demandé les noms des candidats, au contraire. Je n'ai manqué à aucune convenance en citant à cette tribune des faits et des noms d'anciens ministres. (Non! non!)

LE CIT. JULES FAVRE. La candidature de M. Thiers doit être combattue par tous les moyens possibles. (Réclamations.)

Le gouvernement provisoire a combattu la candidature de M. Thiers. J'ai eu occasion de m'expliquer sur la candidature de M. Guizot. (Vous étiez d'accord.)

J'écrivais que nous respectons toutes les opinions, mais que malgré ses éminentes qualités, je ne pensais pas son élection désirable, elle pouvait paraître une protestation contre la République et compromettre la sûreté de la société. (Réclamations.)

Le cit. Crémieux a voulu me trouver en contradiction avec moi-même.

J'ai exprimé mes sympathies pour les hommes honorables qui composent cette réunion; je figure peut-être cette Assemblée. (A gauche, beaucoup. Des autres parts, parlez.)

Le cit. Crémieux n'a pas assez bien réussi pour avoir des imitateurs.

Le cit. Crémieux aurait rendu la République impossible, et le gouvernement dont j'ai fait partie l'a rendu possible. (Oui! oui! Non! non!)

Le gouvernement provisoire était divisé, il voulait nous fanatiser, nous républicains; son enthousiasme était factice.

Dans notre gouvernement, il y avait à côté du désordre répulsion immédiate. Nous avons empêché le 29 janvier. (Réclamations nombreuses.) Le travail commença à refluer. (Oh! oh!) Le commerce reprit son activité, à quel taux nous avons pris les fonds publics. (Réclamations universelles. — Interruptions.)

Je demande alors si c'est un malheur qu'il y ait hausse? (Oui! Je vous demande pardon, à droite. Rires universels au centre.)

Le cit. Crémieux se plaint du changement des préfets et sous-préfets.

On s'imagine que, parce qu'on a substitué le mot république à celui de monarchie on puisse avoir des instruments d'administration de réchange, qu'on peut remplacer par des hommes fonctionnant bien d'autres hommes ne sachant pas fonctionner. (Réclamations.)

Le cit. Ledru-Rollin avait dit avec franchise qu'il n'avait pas cru devoir envoyer des administrateurs, mais des missionnaires. (Réclamations.) Il avait raison. J'ai trouvé dans mon administration des systèmes qui ne pouvaient pas fonctionner. J'ai fait appel aux hommes de toutes les opinions. (Réclamations. — Rires.) Je le dis sous l'impression d'une conviction profonde.

Le président. Vous ne voulez pas qu'on soit convaincu. (Rires.)

La séance continue.

Chronique locale.

Les personnes à qui il aurait été volé un gros coude tournant en cuivre jaune, des serrures de porte d'allée ou d'établissements industriels, sont invitées à vouloir bien venir les reconnaître chez M. Rascalon, commissaire de police du deuxième arrondissement de la Guillotière, demeurant aux Brotteaux, rue Bertholet, n° 1.

Lyon, le 6 juin 1849.

Monsieur le rédacteur,

Par votre numéro de ce jour, vous demandez « s'il est vrai qu'un lieutenant du 2e bataillon du 17e léger ait frappé un homme de la 6e compagnie après avoir tenté de le faire mettre à genoux, cela devant « plus de cent hommes, auxquels il aurait ordonné de former le cercle » pour assister à cette petite exécution. »

Nul lieutenant du 2e bataillon ne doit se trouver mêlé en ceci. C'est moi, lieutenant de la 6e compagnie du 1er bataillon qui, à cette allégation aussi fautive qu'absurde, réponds par le plus formel démenti, sommant l'individu qui a pu vous donner de pareils renseignements à faire connaître son nom s'il n'est point un lâche.

Non monsieur, ces manières de *pacha* ne sont point en usage dans notre métier où tout est juste, sévère et marqué au coin de la raison. — Non, il n'est point vrai qu'on ait formé le cercle; il n'est point vrai qu'on ait tenté de faire mettre un homme à genoux; mais il est certain qu'ayant été insulté par un homme qui se croyait le droit de le faire impunément hors du service et d'après les maximes qu'on répète à satiété, j'ai dû, en raison de ces principes méconnus, et pour savoir à quel degré le courage d'un isolé provocateur pouvait s'élever, mettre de côté mes épaulettes et l'obliger à me faire réparation de ses injures, non pas comme officier, mais comme citoyen, puis me retirer et y avoir.

En agissant ainsi, monsieur le rédacteur, j'ai fait un acte aussi loyal que généreux; car en épargnant à cet homme les rigueurs de nos lois, je lui ai donné une leçon qu'il n'oubliera point, et que je suis prêt à donner de nouveau à qui que ce soit, dussé-je en subir toutes les conséquences.

Veuillez, monsieur, insérer ma réponse dans votre journal, et recevoir mes civilités bien empressées.

CORAZE.

Lieutenant au 17e léger.

Nouvelles étrangères.

Italie.

Le pape, fatigué du concours intéressé d'un si grand nombre de protecteurs et d'amis, commence à exprimer son mécontentement. Il reconstruit l'impossibilité de restaurer le trident. Sans doute que si ses amis, ni ses ennemis ne songent point à lui enlever le royaume du ciel et celui de l'enfer, mais quant à celui de ce monde, qui lui tient le plus au cœur, il court grand danger de subir, de l'un ou de l'autre côté, de profondes modifications.

— Garibaldi est en ré sur le territoire napolitain avec six mille hommes de troupes.

— Les Autrichiens ont occupé le territoire romain jusqu'à Ancône, sans trouver aucune résistance, et arrivés devant cette ville, ils en ont commencé le bombardement. Les soldats romains ont laissé approcher l'ennemi sans riposter; mais aussitôt arrivés sous les remparts de la ville, une décharge terrible a obligé les Croates à se retirer, après avoir lais le terrain couvert de cadavres. Le général autrichien a expédié en Toscane pour demander de nouveaux renforts et réparer les pertes qu'il a éprouvées.

Les Vénitiens, après avoir enlevé toutes les munitions et le matériel qui se trouvait à Malghera, l'ont abandonnée à cause des fièvres qui, dans la saison d'été, règnent dans cet endroit, et qui l'année dernière firent des ravages dans l'armée de la liberté. Avant de quitter cette position, ils en ont fait sauter par la mine les fortifications les plus importantes, et les Autrichiens n'ont occupé qu'un morceau de ruines.

Cette position était très importante pour l'offensive des Vénitiens contre les Autrichiens, mais elle n'est d'aucun avantage pour ces derniers; car Malghera se trouve séparée de cette ville par une lagune d'un lieu et de six de longueur, n'ayant d'autre communication que par un pont détruit ou parlo par les Vénitiens, et de cette manière la ville se

trouve à l'abri de toute attaque que les Autrichiens pourraient tenter. Nous lisons dans le *Corriere mercantile* de Gènes, que Radetski a demandé au gouvernement de Turin de faire occuper Gènes par une garnison mixte de Piémontais et d'Autrichiens, et la remise des fortifications qui dominent la frontière française. On ignore encore la réponse du ministère.

Allemagne.

Aujourd'hui, pas de nouvelles importantes. **BAVIÈRE. — KAISERSLAUTERN 31 mai.** — Le gouvernement provisoire du Palatinat a nommé, le 28 mai, le général polonais François Szynajda commandant en chef des troupes du Palatinat. Ce général a publié le 29 mai, de son quartier général à Kaiserslautern, la pièce suivante :

« L'ordre du jour à l'armée populaire du Palatinat du Rhin.
« Citoyens soldats !
« Appelé par le gouvernement provisoire, librement élu par vous, à votre tête pour concourir à la conquête de la liberté et du droit, j'ai répondu avec joie à cet appel honorable. Nommé le 28 mai organisateur et commandant intérimaire de l'armée populaire dans le Palatinat, j'ai accepté ce poste difficile, persuadé que votre amour de la patrie et votre bravoure éprouvée joints à l'obéissance militaire me permettront de vous mener contre vos perfides ennemis et à la victoire. En avant donc ! Pour la liberté, le droit et la patrie ! En avant avec courage et la victoire est à nous ! »

FRANCFORT. — Des personnes qui ont vu de près les provinces insurgées assurent que les forces badoises sont sur un pied respectable, mais que celles du Palatinat sont mal organisées et incapables de résister. On dit que M. de Boddien, ancien député prussien à l'Assemblée de Francfort, avait été dangereusement blessé à l'affaire de Heppenheim. M. de Boddien est aide de camp du roi de Prusse.

Un coré nommé Weber est à la tête d'un mouvement royaliste dans la Bavière rhénane ; il a rassemblé autour de lui une vingtaine de communes dans les environs de Landstuhl. Un comité s'est aussi formé dans la Bavière rhénane dans le but de paralyser l'action du gouvernement provisoire ; il a demandé des troupes à Munich.

HESSE. — Des paysans de l'Oderwald, ont battu les troupes coalisées. Les Hessois ont fusillé les corps francs qu'ils avaient faits prisonniers, ceux surtout qui ne savaient pas parler l'allemand. (Français et Polonais.)

VARIÉTÉS.

Philippe Buonarroti.

Buonarroti (Philippe), né à Florence en 1753, naturalisé français par décret de la Convention, en 1793, est mort à Paris en 1838, à l'âge de soixante-quinze ans. Il aurait pu, grâce à d'incontestables talents et à une rare aménité d'esprit, jouer un rôle important dans la littérature et dans les arts ; mais, entraîné par le tourbillon des circonstances politiques, il ne doit guère trouver place dans notre dictionnaire que comme l'un des co-accusés de Babeuf, et l'un des défenseurs des accusés d'avril, traduits devant la cour des pairs en 1835. (1) On se rappelle que, dans ce dernier procès, la plupart des accusés refusèrent, non-seulement de se défendre, mais même de décliner leurs noms devant les juges. Ils poussaient plus loin leurs protestations que ne l'avait fait Babeuf, Buonarroti et consorts, jugés en 1797, par la haute cour de Vendôme, pour provocation au rétablissement de la Constitution de 1793 et de l'anarchie (2).

Buonarroti consentit à dire son nom, et déclara n'avoir d'autre profession que celle de musicien ; mais il déclina aussi la compétence de la haute cour, et prononça des plaidoyers sur tous les incidents. Les moyens dilatoires furent tellement nombreux que, malgré le petit nombre de témoins, les débats se prolongèrent pendant plus de quatre mois.

Trois femmes assistaient assidûment à ce procès ; deux d'entre elles étaient les sœurs de deux accusés ; la troisième, encore jeune et belle, était la femme de Buonarroti. L'intérêt qu'elle inspirait fut tel que les dispositions des jurés, très prononcées contre les ultra-républicains à cette époque, voisine du 18 fructidor, changèrent tout à coup.

Il n'y eut que deux accusés condamnés à mort, Babeuf et Darrhu. On admit à l'égard de Buonarroti, du lieutenant de hussards Germain et de plusieurs autres, des circonstances atténuantes ; ils ne furent condamnés qu'à la déportation, et le coup d'Etat directorial, survenu deux mois après, leur rendit la liberté.

Dans son plaidoyer devant la haute-cour, Buonarroti avait énoncé un fait vrai : Il descendait de la famille du célèbre Michel-Ange Buonarroti, et, lorsqu'il remit son manuscrit aux stenographes de la haute cour, il leur recommanda de bien observer l'orthographe de son nom, qui, dans l'acte d'accusation, avait été écrit de cette manière, *Buonarrotty*.

Pendant le complot, et à la suite de quelques tentatives ultra-révolutionnaires, Philippe Buonarroti se retira en Suisse ; il donna à Genève des leçons de musique et de mathématiques ; sous la Restauration, il devint un des chefs les plus ardents des *carbonari*.

M. Andryane a décrit dans son histoire la scène mystérieuse et étonnante de son initiation.

Tant de vicissitudes n'avaient pas enrichi Buonarroti, mais il trouva un appui dans M. Germain, l'un de ses compagnons de captivité. M. Germain avait abjuré l'utopie du *bonheur commun* et du partage égal des terres (3), et, lorsque, par un second mariage fort avantageux, il fut devenu propriétaire de deux superbes maisons, rue de la Paix, et d'une ferme considérable au Petit-Bicêtre, sur la route de Versailles, il jugea que la propriété était une des institutions les plus indispensables au maintien de la société.

Riche de plus de 100,000 francs de rente et sans enfants, le cit. Germain et sa femme firent un noble usage de leur fortune, et vinrent au secours de quelques anciens républicains, entre autres de Buonarroti.

La mort de ses bienfaiteurs, qui furent au nombre des victimes du choléra, le laissa à peu près sans ressources (4). Il avait toujours eu, en rêvant le bonheur du genre humain, une extrême incurie pour ses propres intérêts. Aussi, dans son plaidoyer devant la haute-cour de Vendôme, où il rendait compte avec diffusion des sacrifices de tout genre faits par lui en Corse pour la sainte cause de la liberté, il ajouta avec naïveté : « Je me rappelle qu'à mon départ de Bastia, la famille de *Buonaparte* (sic) me donna quelques écus que je n'ai jamais pu lui rendre. » Cet ancien service eût

été pour lui un titre à en obtenir de plus importants sous le gouvernement impérial, s'il eût voulu abjurer ses opinions ; mais une telle palinodie n'était pas dans son caractère, et il est mort plus pauvre encore qu'il n'avait vécu.

BRETON.

(1) Ces deux actes de sa vie, seraient-ils seuls, lui font plus d'honneur que les plus grands chefs-d'œuvre de littérature, puisqu'il se dévouait pour la cause de l'humanité, la plus noble de toutes.

(2) La chambre des pairs, sous l'empire de la Constitution, était un tribunal extraordinaire, et, d'après l'art. 54 de la Constitution de 1830, il ne pouvait être créé de commission, ni de tribunaux extraordinaires, à quelque titre et sous quelque dénomination que ce puisse être ; or donc, il ne pouvait y avoir analogie entre ces deux époques.

(3) Nous défions le cit. Breton, auteur de cette biographie, de prouver que Buonarroti ait jamais voulu le partage des fortunes, ni dans le *Système politique et social des Égaux*, publié par lui, et dont l'auteur ne fait pas mention, ni ailleurs ; car voici ce qu'il y dit dans un passage :

« Les conjurés se déterminèrent à adopter pour but final la proscription de la propriété individuelle, et résolurent d'établir la communauté des biens et des travaux, seul moyen de tarir à jamais la source de toutes les inégalités et d'extirper tous les maux qui en dérivent. » Et voici ce qu'écrivait Babeuf dans le manifeste des égaux (*Tableau de l'Esprit humain*, page 329) :

« La loi agraire, ou le partage des campagnes, fut le vœu instantané de quelques soldats sans principes, de quelques peuplades mus plus tôt par leur instinct que par la raison ; nous tendons à quelque chose de plus sublime et de plus équitable : Le bien commun ou la communauté des biens, plus de propriété individuelle des terres. »

(4) L'auteur ignore sans doute que l'ami intime de Buonarroti, Voyer-d'Argenson, avait assuré une rente de 1,200 fr. à son affectionné, duquel il partageait les idées, si même il était le plus riche propriétaire de France après le duc d'Orléans (sous la Restauration). Le précepte de ce grand citoyen était égalité des droits politiques comme but prochain, comme but final, égalité des conditions.

Souscription recueillie dans les bureaux du Republicain, pour la distribution gratuite du journal dans l'armée et dans les campagnes.

Plusieurs démocrates joyeux de la Roulette, 1 fr. — Arnaud, de Vaise, 10 c. — Ricot, 15 c. — Souscription recueillie dans une réunion d'ouvriers veloutiers des Brotteaux, 80 c. — Barrier, rouge, 25 c. — Un abonné, 25 c. — Poncet, républicain rouge, 1 fr. 25. — Charles, 1 fr. — 2e chasseur du 6e léger, démo.-soc, ennemi des rois et des parjures, 10 c. — Un républicain socialiste, 20 c. — Barbeot, 25 c. — Meunier, 50 c. — Un employé des ponts, 1 fr. — Le frère Va-Tout-jours, 60 c. — Murat, Pierre, cordonnier, l'ami du Peuple, 50 c. — Un démocrate, 1 fr. — Achard, pleur, 50 c. — Gauthier, vitrier, 20 c. — Total, 9 fr. 40 c.

Collecte faite en faveur du *Republicain* par les citoyens Chol, Pabiau, Gerst et Bonjour aux funérailles du citoyen Pierre Parent, 12 fr. 50 c.

Souscription recueillie par le citoyen Morel.

Un bonapartiste repentant, 20 c. — J. Horton, 10 c. — Honnane, 1 f 5. — Blondet, 10 c. — Baton, 10 c. — Bachel, 10 c. — Poupuit, 25 c. — Bonapartiste repentant, 20 c. — Richard, 10 c. — Dupré, 50 c. — Total, 2 fr. 70 c.

Souscription recueillie par le citoyen Morgotton chez le frère Bien-Gui.

Le frère vorace Tatonet, ami de Raspail, 25 c. — Poncet, 25 c. — François Silve, 25 c. — Prêt-à-Chanter, frère vorace, 15 c. — Trouver, 5 c. — Poset, frère vorace, 10 c. — Pas de Chicane, frère vorace, 10 c. — Boumaza, vorace du 51e de ligne, 5 c. — Un ennemi du Bugeaud du 51e de ligne, vorace, 5 c. — Le frère Bien-Accueilli, vorace, 10 c. — Une citoyenne rouge, femme du frère l'Infaillible, 10 c. — Morgotton, 15 c. — Condamnin, vorace de cœur, dit l'Ardeur, 15 c. — 1 fr. 75 c.

Souscription recueillie par les cit. Félix et Eugène dans un café de la Croix-Rousse.

Deux républicains surnommés Point comme nous, 1 fr. — André, rouge qui ne craint pas les blancs, 25 c. — Raugin, rouge, 10 c. — La Tronche toute rouge point comme lui, 25 c. — Une dame toute rouge et sans blancs, 10 c. — Une demoiselle de la société des Point-Comme-Nous, 10 c. — Chaulet fils aîné, 20 c. — Mlle Sophie, artiste Point-comme-Nous, 25 c. — La mère Claquepue, toute rouge, 10 c. — C. Valentin, 25 c. — Vincent dit l'ingénieur, vorace, 20 c. — Riche, tout rouge, 10 c. — Noël dit les Trois-Couleurs, 10 c. — Une dame appartenant à Point-comme-Nous, 25 c. — Un brasseur dit Tire-la-Ficelle, 15 c. — Le frère Bon-Gout, vorace, 15 c. — Cerdon ne craint pas les blancs, 30 c. — Gandin, Louis, toute rouge, Point-comme-Lui, 10 c. — Imbert, 50 c. — Un ami du pape, 30 c. — Un ami de Louis-Napoléon Bonaparte, 10 c. — Boit Sans-Soit dit Foulle-au-Pot, 10 c. — Un rouge qui a le nez tout culotté, 10 c. — Deux amis pas chiches, 15 c. — Larivoire, 50 c.

Total des listes de ce jour, 51 fr. 95 c.

Récapitulation.

Total des listes précédentes, 2,135 fr. 65 c.
Souscription de la 3e compagnie au 1er bataillon du 2e léger, publiée dans le n° 87, 2 80
Souscription recueillie dans les ateliers de la manufacture de tabac, publiée dans le n° 88, 25 30
Offrande faite par les grenadiers du 50e de ligne en garnison à Montélimart, 1

Total général jusqu'à ce jour, 4,194 fr. 70 c.

Au bénéfice des détenus politiques de l'Armée,

GRAND ASSAUT D'ARMES,

Dimanche prochain, 10 juin, à une heure, chez le citoyen PARRAT, marchand de vin, rue du Poits-d'Aynay, 5.

Le gérant, BUREL.

Lyon. Impr. de Rodanet et Comp., rue de l'Archevêché, 5.

Etude de M^e CHATAGNON, huissier à Lyon, place du Collège, 6.

VENTE FORCÉE

Samedi neuf juin mil huit cent quarante-neuf, à dix heures du matin, sur la place des Minimes, à Lyon, il sera procédé à la Vente aux enchères, de divers objets, consistant principalement en Poêle, Tables, Chaises, Gardes-Robe, Vaisselle, Tonneaux, Bouteilles et autres objets.

La Vente sera faite au comptant.

GRAND ASSAUT D'ARMES

Donné par M. Jean-Marie DUMAS, professeur d'escrime de cette ville.

Au bénéfice d'un ancien militaire malade et dans le besoin ; l'assaut aura lieu salle Sanaoze, aux Brotteaux, dimanche 47 juin 1849 ; les maîtres civils et militaires les plus distingués y

figureront.

L'assaut sera ouvert à onze heures, par MM. Paris et J. M. Dumas, tous deux professeurs en ladite ville.

LE MANDATAIRE, Compagnie constituée pour le rachat des polices d'assurance sur la vie. — Le remboursement des titres de rente sur l'Etat. S'adresser à la Direction du département du Rhône, de 9 heures du matin à quatre heures du soir, rue Centrale, 14 au 2^e.

Le Magasin de l'Association Fraternelle et Laborieuse des **CORDONNIERS BOTTIERS** est située rue Saint-Clair, 5, au 1^{er}, maison de la brasserie, à la Guillotière.

ASSOCIATION FRATERNELLE DES TRAVAILLEURS UNIS de la ville de Vienne (Isère), rue Saint-André-le-Bas, maison Bonnard.

La société est créée sous la raison sociale Bornasson et Comp. Le siège et le magasin central sont situés rue Saint-André-le-Bas, n° 1.

Ce magasin tient épicerie et farines.

Le but de la Société est de faire profiter les consommateurs des avantages de l'Association, en offrant les denrées de première nécessité au plus bas prix possible.

Pour paraître fin courant :

INDICATEUR LYONNAIS,

Contenant plus de 52,000 adresses, par ordre alphabétique, relevées avec exactitude sur les documents les plus récents, puisés à l'administration des contributions directes. L'éditeur a l'honneur de prévenir les personnes qui depuis peu auraient changé de résidence, de raison de commerce, ou devraient changer à la Saint-Jean, ainsi que celles qui voudraient mettre une annonce dans l'intérêt de leur établissement, de vouloir bien adresser de suite leur réclame au bureau de l'imprimerie de Vve Ayné, grande rue Mercière, 44, au 2^e.

ACTIVITÉ ET CÉLÉRITÉ.

FACTEURS PARISIENS.

DISTRIBUTION A DOMICILE

Des Lettres de faire part, Billets d'invitation, Cartes de visite, Avis Circulaires, Prospectus, Cartes d'adresse et toutes sortes d'Imprimés.

Prix courant :

Lettres de faire part. le cent. 2 fr. » c.
Billets d'invitation et Cartes d'adresse. 1 50
Avis, Circulaires, Prospectus et Cartes d'adresse. 75
Sur une plus grande quantité l'on traitera à plus bas prix. Il sera perçu un centime pour toute adresse mise au Bureau. La distribution se fera immédiatement après la réception.

DIRECTION A LYON, PLACE DES CÉLESTINS, 9, A L'ENTRESOL.

On se charge de la vente de Propriétés et Fonds de commerce, Achat, Vente et Recouvrement de créances, Correspondance avec toute la France.

M. BOUTOUX jeune, directeur de cette administration, ne négligera rien pour mériter la confiance de ses clients.

TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.

GUÉRISON prompte et radicale des maladies secrètes et de la peau, Vices du sang, Dartres, Gales, Boutons, etc. etc., par l'ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSEPAREILLE D'AMÉRIQUE, remède entièrement végétal.

Prix : 5 francs le flacon.

INJECTIONS INFAILLIBLES.

Extraites du Traité de Thérapeutique du D. LUPPI, Pour guérir en trois ou quatre jours seulement les gonorrhées ou écoulements, même les plus invétérés. prix : 3 fr.

Chez CAMUSET, pharmacien, place des Carmes 14, vis-à-vis de l'hôtel du Parc, à Lyon.

N. B. On ne saurait mettre en doute les services que nous rendons à l'humanité, en supprimant les tisanes, les sirops, les pilules et tout le long attirail mercurel dont on a l'habitude de gorger le malade. Non-seulement nous avons simplifié le traitement, mais nous offrons les vrais antidotes du mal vénérien, seuls moyens de se débarrasser en très peu de temps, à peu de frais et presque sans peine d'une maladie qui, si elle n'est pas toujours très grave, est toujours très ennuyeuse et décourage souvent par la persistance de ses symptômes.

MALADIES SECRÈTES

PHARMACIE DE PH. QUET,
Rue de la Préfecture, 5, à Lyon.

Maison de confiance pour la bonne préparation des remèdes employés pour la guérison des maladies secrètes, dartres, gales, syphilis, etc.

Dépôt des capsules au BAUME DE COPAHU PUR, sans odeur ni saveur, contre les écoulements anciens ou récents.

INJECTION ASTRINGENTE d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

SUSPENSIF ELASTIQUE indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font de longs exercices.

Pharmacie Bayon,

Rue Neuve, 7.

GUÉRISON prompte et sûre des Maladies anciennes et nouvelles, par l'Essence de Salsepareille. (Extrait alcoolique de salsepareille du codex medicamentarius, publié par ordre exprès du gouvernement et approuvé par l'Académie de médecine.)
PRIX du 1/2 litre : 5 fr.

Nous prévenons le public que depuis sept ans nous nous occupons de la fabrication de ce produit que nous livrons dans son plus grand état de pureté.

On trouve aussi dans notre pharmacie l'injection TANNIN, souveraine pour guérir les écoulements les plus opiniâtres. (Affranchir.)